



Stratasys® Fiche de données de sécurité (FDS)

Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810

Fiche de sécurité ID: DOC-06119FR_B

Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) tel que modifié

Article 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

1.1 Nom du produit:

Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810

Famille chimique

composés acryliques

Le Numéro d'Enregistrement(s)

Les composants sont enregistrés, préenregistrés ou non soumis à REACH.

(N° CAS, 5117-12-4) Le Numéro d'Enregistrement(s) : 01-0000016491-73-XXXX

1.2 Pertinents Utilisations Identifiées de la Substance ou le Mélange et les Utilisations Déconseillées Utilisations Identifiées

Ce produit est un cartouche contenant de l'encre. Dans des conditions normales d'utilisation, la substance n'est libérée d'une cartouche que dans un système d'impression approprié et donc l'exposition est limitée.

Utilisations Déconseillées

Aucun connu.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données

Stratasys GmbH

Airport Boulevard B 210

D-77836 Rheinmünster, Germany

téléphone: +49 722 97 77 20

Numéro d'urgence +49 722 97772280

Adresse e-mail

objet-info@stratasys.com; www.stratasys.com

1.4 Numéro d'Appel d'Urgence

+49 722 97772280 : Europe (Réponse multilingue)

+49 722 97772281 : Global (Réponse en langue anglaise)

+1 978 495 5580 : États-Unis (Réponse multilingue)

+85 2 975 70887 : Asie-Pacifique (Réponse multilingue)

+61 2 8011 4763 : Australie (Réponse multilingue)

+86 15626070595 : Chine (Réponse en langue chinoise)

Section 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la Substance ou un Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (oral), Catégorie 4

Dommages / Irritation des Yeux, Catégorie 1

Corrosion / Irritation Cutanée, Catégorie 2

Sensibilisant cutané, de Catégorie 1

Toxiques pour la Reproduction, Catégorie 2

Toxicité spécifique sur un organe cible - Exposition Simple, catégorie 3 (système respiratoire)

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Répétée exposition, Catégorie 2

Dangereux pour le Milieu Aquatique, chronique Danger, Catégorie 3

Classification selon les Directives 67/548/CEE et/ ou 1999/45/CE

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

2.2 Éléments de l'étiquette

Étiquetage conformément au règlement (CE)1272/2008/CE:

Symbole(s)



Mot Signal

DANGER

Mention(s) de Danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H361 Risque potentiel d'effets graves pour la fertilité ou le fœtus

H373 Peut entraîner des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

Déclaration(s) de Précaution

Prévention

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. **P310** Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Stockage

P405 Garder sous clef.

Élimination

P501 Éliminer le contenu ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales ou internationales.

Étiquetage conformément à la directive 67/548/CEE et/ou à la directive 1999/45/CE
Symboles

Xn

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S24 Éviter le contact avec la peau.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

2.3 Autres Risques

Aucun connu.

*****Section 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS*****

CAS EC No Registration No	composant Synonyms	67/548 EEC (DSD)	1272/2008 (CLP)	pour cent
-- --	MONOMÈRE ACRYLIQUE	Xn; R:22-41-43- 48/22	Acute Tox. 4 (Oral) Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 STOT RE 2	<30

5888-33-5 227-561-6 --	acrylate de exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	Xi N; R:36/37/38-51/53	Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3 Aquatic Chronic 2	<25
-- --	Oligomère acrylate	Xi; R:43	Skin Sens. 1	<15
-- --	Photo-initiateur	Xn; R:62	Repr. 2	<2
52408-84-1 500-114-5 --	ESTER D'ACIDE ACRYLIQUE	Xi; R:36-43	Eye Irrit. 2 Skin Sens. 1	<0.3

Informations supplémentaires

Dans des conditions normales d'utilisation, la substance n'est libérée d'une cartouche que dans un système d'impression approprié et donc l'exposition est limitée. Le liquide à l'intérieur des cartouches est considéré comme dangereux. La FDS a été préparée pour les cas d'exposition au liquide.

* * *Section 4 - Premiers soins* * *

4.1 Description des Mesures de Premiers Secours

inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position lui permettant de respirer facilement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, si cela est aisé. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

ingestion

EN CAS D'INGESTION : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincer la bouche.

4.2 Les Symptômes les plus Importants et Effets, à la fois Aigus et Retardés

Aiguë

irritation des voies respiratoires, lésion oculaire, irritation cutanée, une réaction allergique cutanée

Tardives

réactions allergiques, effets sur la reproduction

4.3 Indication des Eventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Note aux médecins

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Recevez des conseils médicaux/attention.

*****Section 5 - Mesures de lutte contre le feu*******5.1 Moyens d'Extinction**

Utiliser des agents d'extinction appropriés pour un incendie avoisinant. Incendies de classe B : utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), de la poudre chimique ordinaire (bicarbonate de sodium), de la mousse ordinaire (agent formant un film flottant-AFFF) ou de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs.

Moyen d'extinction inapproprié

Aucun connu.

5.2 Risques Particuliers Résultant de la Substance ou le Mélange

Faible danger d'incendie.

Produits de décomposition thermique

Combustion: oxydes de carbone

5.3 Conseils pour les Pompiers**Mesures de lutte contre les incendies**

Enlever le récipient de la zone d'incendie, si cela peut se faire sans danger. Continuer de refroidir les récipients par pulvérisation d'eau bien après l'extinction de l'incendie. Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée. Ne pas déverser dans le système d'approvisionnement en eau et les égouts. Éviter l'inhalation du produit ou de sous-produits de combustion.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Par mesure de protection contre une exposition éventuelle, porter un équipement complet de protection anti-incendie, y compris un appareil respiratoire autonome. Éviter l'inhalation du produit ou de sous-produits de combustion.

*****Section 6 - Procédures en cas de déversement*******Déversement/Dégagement sur le lieu de travail**

Les cartouches intactes ne présentent pas de risque de fuite ou de déversement. L'encre non traitée peut s'échapper des cartouches endommagées. Arrêter la fuite si possible sans risque personnel. Réduire l'évaporation à l'aide d'eau pulvérisée. Absorber avec du sable ou autre matériel non combustible. Récupérer la matière déversée dans un récipient approprié pour l'élimination ultérieure. Ne pas déverser dans le système d'approvisionnement en eau et les égouts.

6.1 Précautions Individuelles, l'Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter un vêtement de protection et de l'équipement, voir la Section 8.

6.2 Précautions pour l'Environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Les Méthodes et du Matériel de Confinement et de Nettoyage en Place

Rassembler le produit renversé avec un absorbant inerte tel que du sable ou de la vermiculite. Placer dans un récipient correctement fermé et étiquet Laver la zone à grande eau pour enlever les résidus de trace

6.4 Référence à d'Autres Sections

Voir la Section 7 pour les Procédures de Manipulation. Voir la Section 8 pour les Recommandations Équipement de Protection. Voir la Section 13 pour l'Élimination.



Stratasys® Fiche de données de sécurité (FDS)

Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810

Fiche de sécurité ID: DOC-06119FR_B

Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) tel que modifié

Section 7 - Manutention et entreposage

7.1 Précautions pour la Manipulation

Ne pas respirer la vapeur ou le brouillard. Utilisez uniquement de l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Porter des gants de protection et protection des yeux / du visage. Vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du milieu de travail. Se laver à fond après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Eviter le rejet dans l'environnement.

7.2 Conditions pour l'Entreposage Sécuritaire, Compris les Incompatibilités

À conserver dans le respect de la réglementation et des normes en vigueur. Conserver dans un endroit bien ventilé. Ce matériau doit être conservé au sec. Garder sous clef. Stocker entre 15 °C et 25 °C. La température d'expédition (jusqu'à 5 semaines) est comprise entre -20 °C et 50 °C. Entreposer dans une zone de stockage pour produits combustibles, loin de la chaleur et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec. Éviter l'exposition à la lumière solaire directe. Conserver à l'obscur. Conserver à l'écart des produits incompatibles.

Section 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de Contrôle

Limites d'exposition du composant

L'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, l'Allemagne, Gibraltar, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la République slovaque, la Slovénie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni n'ont pas élaboré de limites d'exposition pour les composants de ce produit.

Valeur Limite Biologique

Analyse du composant

Il n'y a pas de valeurs limites biologiques pour les composants de ce produit.

Doses Dérivées Sans Effet (DNEL)

Aucun DNEL disponibles.

Concentration Prédite Sans Effet (PNEC)

Aucune PNEC disponibles.

Aération

Fournir ventilation par aspiration locale. Se conformer aux limites d'exposition en vigueur.

8.2 Contrôle de l'Exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés

Protection des Yeux / du Visage

Protection des yeux non requise dans des conditions normales. Des lunettes de protection contre les produits chimiques ou des lunettes de sécurité avec écrans latéraux doivent être portées pour manipuler un cartouche endommagé.

Protection de la peau

Vêtement de protection n'est pas requis dans des conditions normales. Porter des gants imperméables neoprene or nitrile pour manipuler des cartouche endommagés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recommandations sur le port des gants

Porter des gants imperméables neoprene or nitrile pour manipuler des cartouche endommagés.

Protection des voies respiratoires

Une protection respiratoire n'est pas généralement nécessaire lors de l'utilisation de ce produit.

*****Section 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES*******9.1 Information de Base sur les Propriétés Physiques et Chimiques**

Etat physique:	liquide	Apparence:	encre cartouche contenant transparent, bleu liquide encre
Couleur:	transparent / bleu	Forme physique:	liquide
Odeur:	caractéristique odeurs	Seuil d'odeur:	Non disponible
pH:	Non applicable	Point de fusion:	Non disponible
Point d'ébullition:	Non disponible	Décomposition:	Non disponible
Point d'éclair:	>100 °C	Taux d'évaporation:	Non disponible
LIE (Lower Explosive Limit, LEL):	Non disponible	LSE (Upper Explosive Limit, UEL):	Non disponible
Tension de vapeur:	Non disponible	Densité de vapeur (air = 1):	Non disponible
Densité:	Non disponible	Gravité spécifique (eau = 1):	Non disponible
Solubilité dans l'eau :	Non disponible	Coeff. Eau/Huile distillée:	Non disponible
Inflammation spontanée:	Non disponible	Viscosité:	Non disponible
Volatilité:	Non disponible		

*****Section 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ*******10.1 Réactivité**

Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

10.2 Stabilité Chimique

Instable en cas d'exposition à clair. Instable en cas d'exposition à chaleur.

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

L'encre non traitée se polymérise lorsqu'elle est exposée à la lumière.

10.4 Conditions à Éviter

Éviter l'exposition à chaleur ou clair.

10.5 Matériaux Incompatibles

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux**Produits de décomposition thermique**

Combustion: oxydes de carbone

*****Section 11 - Propriétés toxicologiques*******11.1 Information sur les Effets Toxicologiques****Toxicité aiguë et Chronique**

Aucun danger prévu dans le cadre d'une utilisation normale de ce produit. Bien que peu probable, l'encre non traitée peut s'échapper des cartouches d'encre endommagées et provoquer peau et irritation des yeux. Le contact avec peau peut causer sensation de fourmillement ou irritation cutanée. Le contact avec yeux peut causer irritation des yeux, inflammation, ou lésion oculaire.

Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Les composants de ce produit ont été examinés de diverses sources et aucun critère sélectionné n'a été identifié.



Stratasys® Fiche de données de sécurité (FDS)

Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810

Fiche de sécurité ID: DOC-06119FR_B

Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) tel que modifié

Irritation / Corrosivité

Le contact avec l'encre mouillée peut causer lésion oculaire et irritation cutanée. L'inhalation peut causer irritation des voies respiratoires.

Sensibilisation des Voies Respiratoires

Aucune donnée disponible pour le mélange.

Sensibilisation de la Peau

Les données des composants indiquent que la substance peut causer une sensibilisation. L'encre non traitée peut provoquer une réaction allergique chez les personnes sensibilisées.

Mutagenicité des Cellules Germinales

Aucune donnée disponible pour le mélange.

Cancérogénicité

Composant Cancérogénicit

Aucun composant de ce produit n'est listé par le CIRC ou DFG.

toxicité pour la reproduction

Les données disponibles montrent que les composants de ce produit sont nocifs pour l'appareil reproducteur.

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

système respiratoire

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Peut entraîner des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée

danger d'aspiration

Aucune donnée disponible pour le mélange.

* * *Section 12 - Données écologiques* * *

12.1 Toxicité

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Aucune donnée disponible pour le mélange.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Aucune donnée disponible pour le mélange.

12.4 Mobilité dans le Sol

Aucune donnée disponible pour le mélange.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucune information disponible.

UE - Stratégie intérimaire pour la gestion des substances chimiques PBT (persistantes, bio-accumulables et toxiques) et des substances vPvB (très persistantes à fort potentiel de bio-accumulation) (Évaluations PBT)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

12.6 Autres Effets Nocifs

Aucune information disponible.

* * *Section 13 - Élimination des résidus* * *

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Éliminer selon tous les règlements en vigueur. Numéro(s) de déchet dangereux : 08 03 12*



Stratasys® Fiche de données de sécurité (FDS)

Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810

Fiche de sécurité ID: DOC-06119FR_B

Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) tel que modifié

Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/recyclage. Ne pas enfouir dans une décharge. Éviter de jeter dans les égouts ou dans les eaux de surface. Voir la Section 7 pour les Méthodes de Traitement. Voir la section 8 pour les Recommandations Equipement de Protection.

Section 14 - INFORMATION SUR LE TRANSPORT

transport

Non réglementé comme matière dangereuse.

Code international des produits chimiques en vrac

Ce matériel ne contient aucun produit chimique requis par le Code IBC d'être identifiés comme produits chimiques dangereux en vrac.

Section 15 - Données réglementaires

15.1 Sécurité, la Santé et du Règlement de l'Environnement / Législation Spécifique pour la Substance ou le Mélange

UE - REACH (1907/2006) - Liste de l'Annexe XIV des Substances Soumises à Autorisation

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - REACH (1907/2006) - Liste provisoire des substances pour une inclusion à terme dans l'annexe XIV de l'article 59(1)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - REACH (1907/2006) - Restrictions Annexe XVII de Certaines Substances Dangereuses, Mélanges et Articles

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

Règlement Allemagne

Allemagne Classification pour l'eau

MONOMÈRE ACRYLIQUE (5117-12-4)

ID Number 6697, Classe 2 de contamination de l'eau - pollue l'eau

acrylate de exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle (5888-33-5)

ID Number 2247, Classe 2 de contamination de l'eau - pollue l'eau

OXYDE DE DIPHÉNYL(2,4,6-TRIMÉTHYLBENZOYL) PHOSPHINE. (75980-60-8)

ID Number 6366, Classe 2 de contamination de l'eau - pollue l'eau

Règlement du Danemark

Liste Environmental Protection Agency des Substances Indésirables

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

Inventaire de l'UE

Analyse des Substances - Inventaire

composant	CAS	EEC
MONOMÈRE ACRYLIQUE	--	ELN
acrylate de exo-1,7,7-triméthylbicyclo[2.2.1]hept-2-yle	5888-33-5	EIN
Oligomère acrylate	--	NLP
Photo-initiateur	--	EIN
ESTER D'ACIDE ACRYLIQUE	52408-84-1	NLP

15.2 Évaluation de l'Innocuité des Produits Chimiques

Aucune évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour la substance ou le mélange.



Stratasys® Fiche de données de sécurité (FDS)

Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810

Fiche de sécurité ID: DOC-06119FR_B

Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) tel que modifié

Section 16 - Renseignements divers

16.1 Indication des changements

Nouvelle Fiche Signalétique: 12/31/2012

16.2 Clés / Légende

ADR - Route Européenne Transport; CEE - Communauté Économique Européenne; EIN (EINECS) - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; ELN (ELINCS) - Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées; IARC - International Agency for Research on Cancer (CIRC - Centre international de recherche sur le cancer); IATA - Association du Transport Aérien International; ICAO - Organisation de l'Aviation Civile Internationale; IMDG - International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses); Kow - Coefficient de partage Octanol/eau; LEL - Limite d'exposition inférieure; RID - Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail (Transport International ferroviaire des marchandises dangereuses); STEL - Limite d'exposition à court terme; TDG - Transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); TWA - Moyenne pondérée dans le temps; UEL - Limite d'exposition inférieure

16.3 Références bibliographiques clés et sources de données

Disponible sur demande

16.4 Méthodes utilisées pour la classification du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Disponible sur demande

16.5 Le texte complet des phrases R se trouve à la Section 3

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

16.6 Conseils de la Formation

Veillez lire la FDS avant d'utiliser ce produit.

16.7 Autres Informations

Les informations dans cette fiche de données de sécurité s'appuient sur des données et des échantillons fournis à un auteur de FDS tiers. Cette fiche a été rédigée de la meilleure façon possible et en fonction des connaissances disponibles à ce moment-là. La fiche de données de sécurité ne représente qu'une directive pour la manipulation, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés dans cette fiche de données de sécurité. De nouvelles fiches de données de sécurité sont rédigées de temps à autre. Seules les versions les plus récentes peuvent être utilisées. Sauf indication contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges sous une forme plus pure, mélangées avec d'autres substances ou dans des procédés. La fiche de données de sécurité ne donne aucune spécification relative à la qualité des substances/préparations/mélanges en question.

 **Stratasys® Fiche de données de sécurité (FDS)****Nom du produit: OBJET VEROCLEAR RGD810****Fiche de sécurité ID: DOC-06119FR_B****Conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH) tel que modifié**

Le respect des instructions dans cette fiche de données de sécurité ne dégage pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations, ou qui sont nécessaires et/ou utiles en fonction des circonstances applicables réelles. Stratasys ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité des informations mises à disposition. L'utilisation de cette fiche de données de sécurité est sujette aux conditions de licence et aux conditions limitant la responsabilité comme mentionnées dans votre accord de licence. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche sont la propriété de Stratasys et leur distribution et leur reproduction sont limitées.

Fin de feuille DOC-06119FR_B